

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	07 LLSH 2
Publication :	05/03/2026
Etablissement :	UNIVERSITE D'ORLEANS
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	7 - Sciences du langage
Composante/UFR :	UFR LLSH
Laboratoire 1 :	UMR7270(201220244G)-Laboratoire Ligérien de Lin...
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	05/03/2026
Date de clôture des candidatures :	02/04/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	17/02/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :****Contact administratif:**

N° de téléphone:	02-38-41-73-03
	02-38-49-45-26
N° de fax:	02-38-41-72-74
E-mail:	recrutement.ater@univ-orleans.fr

Dossier à déposer sur l'application : <https://ater.univ-orleans.fr/EsupDematEC/login>**Spécifications générales de cet appel à candidatures :**

Profil appel à candidatures :	Cf. Profils joints Sur tous postes susceptibles d'être vacants en section 07.
Job profile :	Cf. Profils joints Any positions may be vacant in 07.
Champs de recherche EURAXESS :	Languages - Language sciences
Mots-clés:	didactique ; sciences du langage

Fiche de poste pour le recrutement d'un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Référence réglementaire :

Décret 88-654 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 07 – Sciences du langage : linguistique et phonétique générales

Numéro de l'appel à candidature : 07 LLSH 2

Profil succinct : Recrutement d'un ATER en section 07

Date de publication : 5 mars 2026

Quotité de travail : 100%

Niveau d'études souhaité : Doctorat

Nombre de poste : 1

Domaine de recherche Euraxess : language sciences, languages

Date de début de contrat : 01/09/2026

Date de fin de contrat : 31/08/2027

Durée du contrat : 1 an

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : 10 rue de Tours

45100 Orléans (Université d'Orléans – Campus La Source)

Pôle ou Département d'affectation : Département de Sciences du Langage

Laboratoire (Nom, Type) : Laboratoire Ligérien de Linguistique

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Enseignements en licence et/ou en master Sciences du Langage, avec intégration à l'équipe de formation de Sciences du Langage.

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques :

Enseignements du tronc commun et des blocs de spécialités en licence Sciences du Langage, ainsi que des parcours Analyses et Traitements Linguistiques, Didactique et Numérique en master Sciences du Langage.

Compétences requises :

Une solide connaissance des domaines d'études des sciences du langage est requise.

Des compétences d'enseignement en pragmatique ainsi que dans le traitement et l'analyse outillée de corpus linguistiques seraient particulièrement appréciées.

Contact :

URSI Biagio

Mail : biagio.ursi@univ-orleans.fr

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

Le Laboratoire Ligérien de Linguistique est une unité de recherche ayant plusieurs tutelles : Université d'Orléans, Université de Tours et Bibliothèque nationale de France. Créé en janvier 2012, le LLL centre ses recherches sur la collecte et le traitement de corpus oraux et de documents sonores, en lien avec différents laboratoires, tant en France qu'à l'étranger, et différentes institutions. Elles couvrent l'ensemble des disciplines de la linguistique, phonologie et phonétique, morphologie, lexicologie, syntaxe, sémantique et pragmatique, analyse du discours en prenant en compte la diachronie et les applications en didactique et en TAL.

Activités de recherche et compétences requises :

Pour les activités de recherche, la personne recrutée s'intégrera au Laboratoire Ligérien de Linguistique. A ce titre, il devra participer à au moins l'un des programmes de recherche du laboratoire en satisfaisant aux obligations associées en matière de production scientifique et de contribution aux activités collectives.

Contact :

ABOUDA Lotfi

Mail : lotfi.abouda@univ-orleans.fr

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

La procédure de candidature est à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/attaches-temporaires>

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte hors délai

La campagne de recrutement est ouverte du 5 mars 2026 au 2 avril 2026 (16h).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur/Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche).

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature.

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur).

Rémunération du poste :

L'attaché temporaire d'enseignement et de recherche nouvellement nommé sera rémunéré à l'INM 446 selon l'arrêté du 7 mai 1988 fixant les modalités de rémunération des attachés temporaires d'enseignement et de recherche.

Cette rémunération est complétée par la Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur versée semestriellement (en février et en août).

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*